

**Marché d'insertion et de Qualification  
Professionnelle ayant pour support le remplacement  
des personnels absents de la Ville d'Ostricourt  
(59162) en application des articles L 2123-1 et R 2123-  
1 à R 2123-8 du code de la Commande Publique**

**Date et heure limite de réception des offres :  
Vendredi 11 février 2022 à 17 heures**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

Hôtel de Ville  
20 Place de la République  
59162 OSTRICOURT

☎ 03.27.94.40.60

☎ 03.27.94.40.61

✉ [r.derrouiche@ostricourt.fr](mailto:r.derrouiche@ostricourt.fr)

🌐 <http://www.ostricourt.fr>

# Règlement de la Consultation

## Article premier : Objet du marché

La Commune d'Ostricourt s'est engagée à faire en sorte que la commande publique puisse contribuer à la cohésion sociale sur son territoire. Dans cette dynamique, l'accès aux droits pour tous et notamment le droit au travail doit favoriser l'insertion des personnes qui connaissent de graves difficultés sociales. L'accès à des activités salariées pour ces personnes est une étape indispensable à la reconstruction sociale

La présente consultation concerne un Marché d'insertion et de Qualification Professionnelle ayant pour support la mise à disposition de personnel en remplacement des agents titulaires absents de la ville d'Ostricourt pour motifs de congé de maladie, de congé de maternité, de congé parental ou de congé de présence parentale, de passage provisoire en temps partiel, de participation à des activités dans le cadre d'une réserve opérationnelle, sanitaire, civile ou autre, ou de l'accomplissement du service civil ou national, de rappel ou de maintien sous les drapeaux..

Le présent marché a pour objet l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.

La Commune d'Ostricourt confiera au candidat retenu des prestations d'appui et d'accompagnement à l'emploi s'appuyant sur de la délégation de personnel dans le cadre de remplacements momentanés d'agents techniques affectés à l'entretien des locaux et aux ateliers municipaux, d'agents d'animation affectés aux activités périscolaires, d'agents administratifs, ou d'agents spécialisés des écoles maternelles.

Ces heures de travail rémunérées, support de la démarche d'insertion seront obligatoirement accompagnées d'un dispositif d'accompagnement spécifique à chaque personne.

Parallèlement à ce retour progressif dans le monde du travail et en partenariat avec les institutions spécialisées, des mesures de soutien socioprofessionnel individualisées leurs seront proposées.

## **Article 2 : Conditions de la consultation – caractéristiques principales**

2-1 Catégorie de services : 27

2-2 C.P.V. – Objet principal : 75231240-8 : Services de réinsertion

2-3 Marché à bons de commande avec un maximum de 100 000 € HT par année

### 2-4 : Etendue de la consultation

La présente consultation est soumise aux dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la Commande Publique.

### 2-5 : Décomposition en lots et en tranches

Sans objet.

### 2-6 : Délai d'exécution

Le marché prendra effet pour un an, renouvelable une fois, soit une durée totale de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 Mars 2024.

### 2-7 : Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### 2-8 : Retrait du dossier

Il peut être remis gratuitement à chaque candidat soit :

- Par courrier mairie d'Ostricourt, 20 place de la république, 59162 Ostricourt
- Par mail : [urbanisme@ostricourt.fr](mailto:urbanisme@ostricourt.fr)
- Par une version téléchargeable sur le site : [www.cdg59.fr](http://www.cdg59.fr)

## **Article 3: Présentation des offres**

L'enveloppe contenant l'offre du soumissionnaire comprendra les pièces suivantes :

- La déclaration de candidature du candidat (équivalent DC4),
- L'état annuel certificats fiscaux et sociaux reçus (équivalent DC7),
- Le règlement de la consultation (R.C.)
- L'acte d'engagement (A.E.) paraphé, daté et signé,
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) paraphé, daté et signé,
- Un devis estimatif formant décomposition du prix proposé par type de poste servant de support à la délégation de personnel,
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile.
- Une notice explicative décrivant le dispositif d'insertion envisagé et les modalités de son suivi ainsi que le dispositif d'accompagnement personnalisé,
- Un mémoire technique permettant d'apprécier la valeur technique du dispositif de mise à disposition de personnel, d'accompagnement et de soutien socioprofessionnel proposé, complété et signé par le candidat comprenant les éléments suivants :

- ❖ Les modalités de recrutement, de mise à disposition et d'intégration des personnels bénéficiaires de l'insertion,
- ❖ Le contenu de la prestation d'insertion déployé à l'occasion de la délégation (suivi sur site, articulation avec le personnel permanent de la commune, action d'accompagnement socioprofessionnel et médico-social, travail sur la formation individuelle, appui à la préparation de la sortie et aux suites de parcours d'insertion...),
- ❖ Partenariat développé avec les partenaires sociaux du territoire.
- ❖ La présentation du personnel d'accompagnement socioprofessionnel et d'encadrement prévu pour la prestation d'insertion (moyens humains, C.V. détaillant les formations et l'expérience des intervenants),

## **Article 4 : Le jugement des offres**

Les critères de jugement par ordre décroissant sont :

Critères	%
<p>1. <u>La pertinence de la démarche d'insertion.</u></p> <p>Il sera tenu compte dans le jugement des offres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de l'expérience des candidats dans le domaine similaire,</li> <li>▪ des qualifications du personnel d'accompagnement socio-professionnel et d'encadrement,</li> <li>▪ de la qualité du dispositif de mise à disposition de personnel, d'accompagnement et de soutien socioprofessionnel proposé,</li> </ul> <p><i>Chaque sous-critère sera noté : de 0 (mauvais), 1 (passable), 2 (moyen), 3 (bon), 4 (très bon), à 5 (très bon et technique présentant un caractère innovant).</i></p> <p><i>Les notes de chacun des sous-critères seront additionnées, le total sera ramené sur une base 10 sur laquelle sera appliqué le coefficient de pondération</i></p>	<b>75%</b>
<p>2. <u>Le coût du dispositif d'insertion sociale et professionnelle.</u></p> <p><i>Il sera noté sur 10.</i></p> <p><i>Les notes relatives à ce critère seront calculées en fonction du rapport entre l'offre la moins chère et l'offre de chacun des candidats.</i></p> <p><i>L'offre la moins chère est affectée d'une note maximum de 10/10.</i></p> <p><i>Les notes des autres offres seront égales au rapport entre le prix de l'offre la moins chère, divisé par le prix de l'offre analysée et multiplié par la note maxi (soit 10).</i></p> <p><i>A ces notes, on appliquera le coefficient du critère.</i></p>	<b>25%</b>

## **Article 5 : Condition d'envoi et de remise des offres**

Les offres des candidats au marché pourront être transmises :

- Sous support papier cacheté par dépôt direct contre récépissé à la Mairie le lundi de 13h30 à 17h00, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12h00 : Mairie d'Ostricourt, 20 place de la République, 59162 Ostricourt ou par voie postale en recommandé avec accusé de réception.

Ce pli devra porter la mention suivante :

### **Offre au marché public de services :**

Marché d'insertion et de Qualification Professionnelle ayant pour objet le remplacement des personnels absents de la Commune d'OSTRICOURT

### **Entreprise :**

Ne pas ouvrir

- **Par plis dématérialisés** adressés sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : [www.cdg59.fr](http://www.cdg59.fr)

Les offres devront être remises avant la date limite, le cachet de la poste ou le récépissé faisant foi.

Les dossiers qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré, après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe **non cachetée, ne seront pas retenus**. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

## **Article 6 : Renseignements complémentaires**

Personnes habilitées à donner des renseignements

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie d'OSTRICOURT  
Service Marchés Publics  
20 Place de la République  
59162 OSTRICOURT  
Tél : 0327944060

Renseignements liés à l'exécution de la prestation d'insertion :

Madame Valérie NEIRYNCK  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
Tél : 0327944060

### **Tribunal compétent et délais de voies de recours :**

Le tribunal territorialement compétent est le tribunal administratif de LILLE sis à 143 rue Jacquemars Giélée, B.P. 2039, 59014 LILLE CEDEX.

Tél : 03.20.63.13.00 Fax : 03.20.63.13.47

Toute décision défavorable au titre du présent marché pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif précité dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Il est également possible de recourir au référé précontractuel jusqu'à la signature du marché.

### **Article 7 : Modifications de détails au dossier de consultation**

La personne publique se réserve le droit d'apporter, au plus tard une dizaine de jours avant la date limite de réception, des modifications de détails au dossier de consultation. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Lu et accepté par le candidat,  
A .....,  
Le .....